

Durabilité dans les milieux culturels

Rapport
du groupe de travail

Réflexions,
soutien et transformation
des disciplines culturelles
et des institutions privées et publiques
face aux défis de durabilité

Par le Service de la culture de l'Etat du Valais,
la Conférence valaisanne des Responsables aux Affaires culturelles et Kartel

PRÉAMBULE

Face aux défis actuels, un groupe de travail issu de plusieurs secteurs de la culture s'est réuni afin d'entamer une réflexion globale sur la durabilité dans les domaines culturels. En résulte des pistes d'amélioration, ainsi qu'une liste d'actions en cours au niveau local, cantonal et fédéral autour de cette thématique. Le rapport du groupe de travail peut être utilisé comme une boîte à outils dans laquelle les acteurs et actrices culturels, du secteur privé ou public, des milieux indépendants ou des institutions, sont invités à puiser des solutions. C'est un point de départ, nullement un ensemble exhaustif. Il s'inscrit dans le sillage des efforts collectifs déjà en œuvre tels que les agendas 2030 et 2050 du Canton et de la Confédération.

Ce document propose des pistes pour mettre en œuvre des actions concrètes afin d'aligner l'activité culturelle sur les démarches en cours dans d'autres branches économiques. De plus, il amène des réflexions qui s'efforcent d'être innovantes pour affirmer son rôle inspirant au sein de la société.

Le travail de transition vers la diminution de notre empreinte carbone et la réduction des déchets engendre un besoin de moyens financiers supplémentaires au démarrage et nécessite un important effort de communication autant à l'intérieur de l'écosystème culturel qu'auprès du public.

Pour cela, les activités culturelles ont besoin de soutiens et de sources de financement diverses. La culture nourrit et est nourrie par l'ensemble des activités humaines, qu'elles soient sociales, politiques ou économiques et son importance dans le paysage cantonal est démontrée¹. La solution aux défis environnementaux viendra d'une étroite collaboration entre les pouvoirs publics (Canton et Villes) et les acteurs et actrices culturels. Le groupe de travail est convaincu que la culture peut exercer un rôle essentiel sur le bien-être actuel et futur de l'ensemble de la population du canton.

« La culture constitue la condition nécessaire du progrès individuel et social. Elle n'est pas un produit de la prospérité, mais l'un de ses préalables. La culture élargit le champ des possibles et permet ainsi de nouvelles acquisitions dans tous les domaines d'activité, sans exclusive¹. »

¹ Voir *Le poids de la culture dans l'économie valaisanne*, Cahiers de l'Observatoire de la culture – Valais, sous la direction de Pierre-Alain Hug, 2017.

TABLE DES MATIÈRES

PREAMBULE

Table des matières	3
--------------------------	---

CONTEXTE

Groupe de travail	4
Contexte	5
Dialogue culturel national	6
Principes et concepts fondateurs	7
Les défis actuels et futurs du milieu culturel	8

OBJECTIFS ET ORGANISATION DU RAPPORT

Objectifs	9
Organisation	10

SECTEURS

1. Gestion des ressources humaines	11
2. Mobilité et transport	14
3. Numérique	18
4. Energie	22
5. Achats	25
6. Bâtiments et architecture	28
7. Déchets	30
8. Finances	31
9. Formation	33

RESSOURCES

Labels	45
Challenges pour vos équipes	45
Autres ressources	46

LES DURABILITÉS DANS LES MILIEUX CULTURELS

GROUPE DE TRAVAIL

Neuf personnes représentant différents secteurs culturels se sont réunies pour réfléchir collectivement aux questions liées à la durabilité dans les milieux culturels. Les membres de ce groupe de travail sont composés par un tiers de représentant·es du Service cantonal de la culture, un tiers de représentant·es des Villes valaisannes et un tiers des membres des faîtières culturelles (Kartel).

Alain DUBOIS – Chef du Service de la culture de l'Etat du Valais

Magali BARRAS – Cheffe de la section de l'Encouragement des activités culturelles de l'Etat du Valais

Jasmina CORNUT – Conseillère patrimoine culturel de l'Etat du Valais

Mathieu BESSERO-BELTI – Délégué culturel de la Commune de Martigny

Nadja STUDER – Déléguée culturelle de la Commune de Viège

Christophe BURGESS – Représentant de Kartel

Ophélie JOBIN – Représentante de Kartel

Loïse MOILLEEN – Représentante de Kartel

Le groupe s'est fixé comme objectif d'éditer un rapport avec des solutions concrètes pour l'ensemble des acteurs et actrices de la culture. Partant des différents points d'attention transmis par la Confédération et le Canton du Valais au moment de la crise énergétique de 2022, le groupe de travail propose d'y ajouter des réflexions plus ambitieuses, afin de donner un cap à long terme.

CONTEXTE

→ Le groupe s'est constitué le 21 novembre 2022 et s'est réuni deux fois en 2023 (le 13 mars et le 20 novembre), puis cinq fois en 2024 (le 31 janvier, le 24 avril, le 22 mai, le 24 juin et le 4 septembre). En effet, en novembre 2022, les responsables des affaires culturelles des Villes et du Canton présentaient aux membres de Kartel les mesures d'économie d'énergie voulues par leur administration respective. C'est de cette rencontre qu'est née la volonté commune non seulement de se réunir pour inscrire la durabilité dans un processus plus profond, mais également d'offrir aux défis environnementaux la force d'une réflexion collective et transversale.

→ Dans un monde en constante évolution, le milieu culturel est confronté à une série de difficultés qui affectent sa viabilité et sa pertinence. Parmi ces défis complexes, les acteurs et actrices de la culture doivent rapidement faire face à trois enjeux majeurs : les questions environnementales croissantes, les transformations technologiques et la précarité du milieu.

→ En effet, les industries culturelles ont historiquement généré d'importantes quantités de déchets et ont souvent été énergivores, contribuant ainsi de manière significative à l'empreinte écologique globale. Cette réalité pousse à repenser les pratiques pour réduire l'impact environnemental et favoriser la durabilité. Parallèlement, les avancées technologiques transforment la manière dont le public consomme la culture. Ces innovations offrent de nouvelles opportunités de diffusion et de création, mais soulèvent également des questions sur l'accès à la culture, la protection des droits d'auteur et la diversité des contenus. Aussi, il est crucial pour le milieu culturel d'anticiper les défis futurs et de développer des stratégies innovantes pour, d'une part, remédier à la précarité qui caractérise ce secteur, notamment en assurant une meilleure gestion des déchets ou en optimisant l'aménagement des lieux accueillants les événements culturels. Et d'autre part, il convient de favoriser la durabilité des carrières, afin de permettre aux acteurs et actrices de la culture de réaliser des parcours professionnels équilibrés et viables, dans un environnement de travail respectueux et inclusif.

→ En addition à ces enjeux majeurs, l'équipe de travail a listé les défis actuels et futurs du monde culturel afin de mettre en lumière ses besoins spécifiques et d'orienter les efforts vers des solutions concrètes et现实istes. Ce document a été mis en lecture auprès des membres de la Conférence valaisanne des Responsables aux Affaires Culturelles (CRAC), des instances politiques et du collectif Kartel entre octobre 2024 et février 2025.

DIALOGUE CULTUREL NATIONAL

→ En Valais, le Conseil d'Etat a nommé Christel Dischinger Smith le 17 mai 2023 au poste de déléguée à la durabilité, rattaché au Département des finances et de l'énergie. Cheffe de projet au sein de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) depuis 2018, elle a notamment eu la charge du dossier de l'*Agenda 2030* et a collaboré à l'élaboration des projets de loi cantonale sur le climat et de Plan climat cantonal. Ce poste a été créé pour répondre aux objectifs du gouvernement en termes de durabilités et de climat. Le 18 juin 2023 a également marqué un tournant significatif dans le cadre législatif suisse avec l'adoption d'une nouvelle loi fédérale axée

sur les objectifs en matière de protection du climat, d'innovation et de renforcement de la sécurité énergétique. De même, le *Message culture 2025-2028* de la Confédération reprend le thème de la culture comme une dimension de la durabilité, ainsi que le document de l'AP-culture *Vers un espace culturel romand*.

→ D'autre part, le Dialogue culturel national (DCN), a été institué en 2011 et conçu comme un instrument de coordination des activités culturelles et d'échange sur les questions de politique culturelle entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes.

→ Le niveau politique du Dialogue culturel national a donné mandat à un groupe de travail appelé *Écologie dans le domaine de la culture* dont l'objectif était de formuler des recommandations portant sur les critères à observer pour une politique culturelle durable dans le contexte de l'encouragement (promotion) par les pouvoirs publics et sur des indicateurs permettant de prendre des mesures. La mission du groupe de travail était d'encourager les discussions autour de cette thématique, en élaborant des propositions concrètes destinées aux communes, aux villes, aux cantons et à la Confédération. Retrouvez le rapport final (novembre 2024) [ici](#).

→ Au regard de ce contexte international, national et régional, le développement d'un document sur les durabilités des milieux culturels devient essentiel. Il servira de guide pour s'assurer que les pratiques culturelles suivent le mouvement général de la société vers une plus grande durabilité. Dans le secteur culturel, il est impératif d'adapter nos activités vers plus de durabilité tout en continuant à inspirer et à sensibiliser le public. La culture peut jouer un rôle clé dans la sensibilisation et l'engagement des citoyens envers des pratiques plus durables.

Développement durable

En 1987, le rapport Brundtland, rédigé par Madame Gro Harlem Brundtland (Première ministre norvégienne, à la Commission mondiale sur l'environnement et le développement) définit le développement durable pour la première fois comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, à commencer par les plus pauvres ».

Dans cette même lignée, en 2015, les Nations Unies ont adopté *l'Agenda 2030*, un programme pour le développement durable comprenant 17 objectifs. Ceux-ci visent à créer un équilibre entre les trois dimensions suivantes : sociale, économique et environnementale.

Responsabilité d'une organisation

La responsabilité d'une organisation correspond aux impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et l'environnement. Elle se traduit par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société
- prend en compte les attentes des parties prenantes
- respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes de comportement
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

Fournisseurs d'énergie dite « verte »

Un fournisseur d'énergie renouvelable est une entreprise qui produit et fournit de l'énergie à partir de sources renouvelables et respectueuses de l'environnement. Les sources d'énergie renouvelable comprennent généralement l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique et parfois la biomasse.

Il est important de noter que le terme « énergie verte » peut varier en fonction des régions et des normes locales. Certains fournisseurs peuvent également utiliser des certificats d'énergie renouvelable pour compenser leur mix énergétique, même s'ils ne produisent pas directement d'électricité à partir de sources renouvelables. Les consommateurs et consommatrices intéressés par l'énergie verte devraient donc examiner attentivement les pratiques spécifiques des fournisseurs pour s'assurer de leur engagement envers la durabilité environnementale. A consulter : [Les énergies vertes \(energiesvertes.ch\).](http://Les%20énergies%20vertes%20(energiesvertes.ch).)

Règle des 5R

Bea Johnson, une militante et auteure américaine, connue pour son mode de vie zéro déchet, a créé la règle des 5R. Cette règle vise à encourager des pratiques responsables, pour minimiser la production de déchets et maximiser la durabilité.

Refuser
Réduire
Réutiliser
Rendre à la terre
Recycler

LES DÉFIS ACTUELS ET FUTURS DU MILIEU CULTUREL

Avec les crises énergétiques consécutives, la crise sanitaire du COVID-19, la guerre en Ukraine et les éléments probants du réchauffement climatique, de nombreuses études, des catalogues de mesures, des feuilles de route et des statistiques autour des différents secteurs culturels ont permis de dresser les défis qui occupent et attendent la culture pour les prochaines décennies.

A travers différentes sources regroupées en fin de document² et en s'inscrivant dans les réflexions actuelles de la culture en Suisse et en Europe, il ressort une liste de défis actuels et futurs que les collectivités devront accompagner et qui font l'objet de ce rapport.

² *Culture et créativité pour le développement durable, bonnes pratiques pour les collectivités publiques*, Office fédéral du développement territorial et Office fédéral de la culture, 2017.

Décarbonons la culture !, The Shift Project, 2021.

Recommandations d'économies d'énergie, Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), 2022.

Economie d'énergie : recommandations de mesures dans le secteur culturel, Conférence des responsables aux Affaires culturelles du Valais, 2022.

Enquête sur les conditions de travail des artistes en valais, Hélène Mariéthoz, Visarte Valais, 2022.

Le système des arts de la scène en Suisse romande, Mathias Rotha, HEG – Haute école de gestion Arc, 2022.

Le Palais des beaux-arts de Lille, un musée en transition, Guide pratique d'écoconception, 2022.

Message culture 2025 – 2028 de la Confédération.

Informer les acteurs et les actrices de la culture sur les enjeux de durabilité dans leurs contextes professionnels.

Offrir des solutions pour intégrer la durabilité dans tous les projets.

Encourager l'adoption de comportements responsables dans la création artistique, la production d'événements, la gestion des espaces culturels, ainsi que dans les institutions culturelles et dans les administrations publiques.

Faciliter la mise en réseau pour favoriser la création de liens entre les acteurs et les actrices qui s'engagent dans des pratiques durables. Encourager la collaboration et le partage de ressources entre différentes entités culturelles.

Créer une ressource continue et établir un document évolutif qui peut être mis à jour pour refléter les avancées et les évolutions dans le domaine de la durabilité culturelle.

Servir de référence pour les initiatives actuelles et futures.

Former les travailleuses et travailleurs culturels aux éléments de durabilité dans la formation initiale et dans la formation continue.

Le rapport, en se basant sur ces objectifs, analyse les actions de changement à travers neuf secteurs de développement qui sont :

- 1. La gestion des ressources humaines**
- 2. La mobilité et le transport**
- 3. Le numérique**
- 4. L'énergie**
- 5. Les achats**
- 6. Les bâtiments et l'architecture**
- 7. Les déchets**
- 8. Les finances**
- 9. La formation**

ORGANISATION DU RAPPORT

Le rapport se construit d'après trois temporalités d'engagement :

1. **Niveau initiatique (1 à 5 ans)** : ces actions sont relativement simples à initier et peuvent être adoptées comme premières étapes vers la durabilité. Les coûts et les efforts associés sont modestes, offrant une introduction accessible au développement durable. Elles peuvent être perçues comme des actions d'initiation, sans impact financier ou logistique important. Ces actions peuvent être mises en œuvre à court terme.
2. **Niveau progressif (5 à 10 ans)** : ces actions représentent une progression à moyen terme vers des pratiques plus durables, nécessitant une planification et des ajustements plus poussés. Les coûts et les efforts sont modérés, mais reflètent un engagement plus important. Ces actions marquent une transition progressive vers une approche plus responsable, applicable à moyen terme.
3. **Niveau visionnaire (10 à 15 ans)** : ces actions exigent une vision à long terme et une approche stratégique. Les coûts initiaux peuvent être significatifs, mais les avantages potentiels sont considérables sur le plan environnemental et économique. Ces actions incarnent une approche visionnaire et stratégique du développement durable et une mise en œuvre à long terme.

Les objectifs sont fixés à cinq, dix et quinze ans. Cela signifie qu'à la fin de ces périodes, les actions et enseignements associés pourraient être considérés comme acquis. À l'issue de la période définie, certaines actions pourraient par exemple devenir obligatoires pour bénéficier d'un soutien public ou pour s'inscrire dans une programmation lambda. Bien évidemment, il est tout à fait possible de réaliser ces objectifs plus rapidement que la période proposée.

Concernant le soutien ou l'accompagnement des pouvoirs publics dans ces démarches de transition, les niveaux d'engagements vont de l'initiatique, qui ne requiert pas d'assistance spécifique, au niveau visionnaire, qui implique un engagement plus fort et solidaire de toutes les parties, incluant les acteurs et actrices culturels. Cela permet de mieux imaginer les actions sur le temps long, d'en comprendre les enjeux financiers et d'aider à la prise de décisions.

Ce document vise à être le plus complet possible, mais d'autres sources similaires offrent également des outils précieux pour promouvoir les durabilités dans les milieux culturels. Vous les trouverez en fin de document et nous vous invitons à les consulter également.

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les thématiques RSE (responsabilité sociale et environnementale des entreprises) relevant des employeurs et employeuses et de la gestion des ressources humaines sont nombreuses et doivent être considérées comme une toile de fond des éléments apportés par le rapport :

- Le recrutement
- L'intégration des nouvelles forces
- La formation et la transmission des savoirs
- Les questions relatives à l'employabilité
- La diversité
- La lutte contre les discriminations
- La gestion des talents
- La santé et le bien-être professionnels
- Le stress et les risques psychosociaux
- La rémunération équitable
- La communication intergénérationnelle
- L'équilibre vie professionnelle/vie familiale
- La reconnaissance et la motivation des salariés et salariées

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

OFFRE D'EMPLOI

- Incrire la mention « connaissance des enjeux du développement durable » dans les compétences appréciées pour toute offre d'emploi.

MARQUE EMPLOYEUR

- Mettre en avant l'engagement de l'employeur·euse dans les durabilités sur toutes les plateformes de communication. Par exemple :
« Engagé·es envers la durabilité, nous intégrons activement des pratiques responsables dans chaque aspect de notre fonctionnement, poursuivant une vision responsable pour un impact positif durable. »
- Organiser des moments d'échange de bonnes pratiques entre les organisations similaires
- Partager les outils pédagogiques, les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être sur le thème de la durabilité entre les équipes
- Partager ce rapport

Sources d'inspiration

Musée d'ethnographie

Le Musée d'ethnographie de Genève affirme sur son site web ses engagements envers la durabilité :

« La vision du MEG se décline selon une stratégie clairement définie dans laquelle est formalisée une conscience environnementale et sociétale. Le MEG ayant pour objectif de devenir un musée de référence en matière de développement durable. »

NIVEAU PROGRESSIF (D'ICI 2035)

FORMATION ET CRÉATION DE POSTES

- Former aux enjeux du développement durable
- Créer des postes dédiés à la durabilité

DIVERSITÉ AU NIVEAU DE L'EMPLOYEUR

- Elaborer des politiques d'embauche qui favorisent l'égalité des chances, en mettant en lumière les biais inconscients pour les éviter dans le processus de sélection
- Diversifier et explorer des canaux de recrutement variés pour atteindre un pool de candidats diversifié, en collaborant avec des organisations professionnelles et des réseaux spécifiques
- Instaurer des programmes de mentorat visant à soutenir et à guider les employé·es issu·es de groupes minoritaires
- Mettre en place des formations de sensibilisation à la diversité pour initier les employé·es aux enjeux et aux avantages d'une culture inclusive
- Evaluer les processus RH pour identifier et corriger les écarts de traitement

DIVERSITÉ AU NIVEAU DU MANAGEMENT

- Adopter un style de leadership inclusif, favorisant la participation de tous les membres de l'équipe
- Etablir des critères d'évaluation basés sur les compétences et les performances, éliminant ainsi les biais liés à la diversité
- S'assurer que les opportunités de promotion sont équitablement accessibles à tou·tes les employé·es, indépendamment de leur origine et de leur identité
- Collecter des données sur la diversité au sein de l'organisation pour mesurer les progrès et identifier les domaines nécessitant une attention particulière

 **Sources d'inspiration**

Diversité

Loin de se limiter aux aspects ethniques ou culturels, la diversité est un critère socio-économique à plusieurs facettes. Privilégier les salarié·es en situation de handicap ou assurer une équité dans les salaires homme/femme ne sont pas les seules options.

La diversité des effectifs peut être plus ambitieuse et plus inclusive, ce qui nécessite une volonté de la direction ou des pouvoirs en place. La diversité des équipes permet une meilleure appréhension des marchés, des problématiques vécues et entraîne une plus grande rapidité de réponses aux enjeux rencontrés. Une mixité dans les effectifs d'une entreprise est un gage de complémentarité d'intelligences, d'apport d'efficacité opérationnelle et de comportements sociaux responsables.

- Etablir des groupes de travail inclusifs chargés de promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de l'organisation³

NIVEAU VISIONNAIRE (D'ICI 2040)

ORGANISATION ET STRUCTURE

- Repenser la culture du travail à l'heure des changements globaux (âgisme, formation de la jeunesse, etc.)
- Remodeler les organigrammes et les hiérarchies en vigueur
- Mettre en place des organisations de travail horizontales, participatives, etc.

³ BARTH Isabelle, *Manager la diversité. De la lutte contre les discriminations au management inclusif*, Paris, Dunod, 2024.

2. MOBILITÉ ET TRANSPORT

Les thématiques RSE relatives à la mobilité et au transport comprennent :

- La promotion de modes de transport respectueux de l'environnement
- La sensibilisation des employé·es et du public aux avantages des modes de transport durables
- La sensibilisation sur les pratiques écoresponsables

Les organisations, les institutions, les entreprises et les individus doivent concevoir des stratégies qui favorisent la transition vers une mobilité plus durable, en tenant compte des spécificités de chacun et chacune. Cela implique la création d'une culture organisationnelle axée sur les responsabilités sociales et environnementales, la promotion de certains modes de transport, la collaboration avec les employé·es et le public pour intégrer des pratiques de mobilité durable dans leur quotidien, ainsi que des choix de programmation et d'organisation axés sur la mobilité durable.

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

ORGANISATION DU TRAVAIL

- Proposer des jours de télétravail aux membres de l'équipe
- Mettre à disposition des espaces de travail pour les acteurs et actrices culturels dans certaines institutions
- Proposer des équipements informatiques à utiliser chez soi
- Rendre les outils de travail disponibles en ligne (serveurs, boîtes mails, etc.)
- Favoriser le remboursement du demi-tarif train plutôt que le remboursement au kilomètre

MODES DE TRANSPORT

- Mettre en place des horaires flexibles pour pouvoir utiliser les transports publics
- Utiliser des vélos cargo pour les livraisons locales (exemples : TCS Carvelo, Vélocité Sion)
- Disposer de vélos pour les petits trajets
- Encourager le covoiturage
- Créer des places de stationnement réservées aux covoitureurs et covoitureuses
- Éviter les parkings gratuits pendant les manifestations
- Eviter les transports en avion
- Envisager une combinaison train à l'aller et avion au retour pour les destinations plus éloignées afin d'équilibrer praticité et impact environnemental

POUR LES ÉVÉNEMENTS

- Favoriser la programmation locale
- Proposer des avantages tarifaires pour le public venu en transport en commun
- Organiser la programmation en fonction des horaires de transports en commun
- Renoncer aux clauses d'exclusivités territoriales au niveau national et régional
- Penser la programmation internationale dans une logique de tournée supra territoriale

MOTIVATION DES ÉQUIPES

- Mobiliser les équipes en organisant ou en s'inscrivant à des challenges de la mobilité (*Public Challenge, Swiss Green Mobility Challenge, etc.*) lors desquels les établissements d'un territoire peuvent encourager leurs employé·es à utiliser des modes de transport alternatifs à l'« autosolisme » pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail.



Sources d'inspiration

Flotte de véhicules

Certains services municipaux mettent à disposition des associations locales une partie de leurs véhicules.

Cette opportunité de louer ou d'emprunter des véhicules municipaux pourrait être mieux valorisée auprès des professionnel·les de la culture, souvent organisé·es en associations (compagnies, institutions, etc.). Cela pourrait inclure des annonces sur les sites web municipaux, des publications dans les bulletins d'information locaux ou des courriers électroniques ciblés aux organisations culturelles.

En rendant cette information facilement accessible, les collectivités permettraient une utilisation plus efficace et collaborative des ressources publiques. D'autre part, les acteurs et actrices culturels pourraient demander aux communes ou aux institutions culturelles locales si leur flotte de véhicules est utilisable ponctuellement.

Plateforme de covoiturage spécialisée pour les entreprises et les communes :

- [HitchHike - HitchHike](#)

Plateformes de covoiturage :

- [E-covoiturage.ch](#)
- [BlaBlaCar](#)



Sources d'inspiration

Menuhin Gstaad Festival

Pour le festival, l'organisation met un point d'honneur à favoriser la mobilité douce :

- Le transport en train des artistes est favorisé et négocié directement dans les contrats
- Les équipes et les artistes se déplacent en voitures électriques sur le site
- Des tournées de bus sont organisées pour le public – 4 villes en Suisse alémanique sont desservies, 3 en Suisse romande
- Les artistes séjournant dans les hôtels environnants se voient offrir une carte de transport en commun

NIVEAU PROGRESSIF (D'ICI 2035)

MOTIVATION DES ÉQUIPES

- Offrir des avantages pour les employé·es venu·es en transport en commun
- Participer financièrement aux abonnements de transport
- Mettre à disposition des abonnements Mobility pour les déplacements
- Favoriser la venue à vélo et à pied en installant des douches dans les locaux

POUR LES ÉVÉNEMENTS

- Proposer des parcs à vélos sécurisés

ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Lier la création de nouveaux lieux culturels à la desserte de transports en commun
- Créer des stationnements sécurisés pour les vélos, ainsi que des cheminements piétons et des pistes cyclables sécurisées

NIVEAU VISIONNAIRE (D'ICI 2040)

ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Réduire le parc de véhicules
- Remplacer les voitures de fonction ou de service et les véhicules logistiques par des vélos et vélo-cargo
- Renouveler le parc de véhicules avec des véhicules de seconde main, électriques et plus sobres, car mieux dimensionnés (plus petits, plus légers, moins puissants, moins rapides)
- Installer des bornes de recharge de voitures électriques
- Négocier avec les opérateurs de transports une amélioration de la desserte des sites culturels

CRÉATION DE SERVICES

- Réduire les trajets des équipes en installant des communs dans les locaux (par exemple une cuisine, une salle de repos, une garderie)

PLAN DE MOBILITÉ DES ENTREPRISES

- Planifier un ensemble de mesures et de stratégies visant à optimiser les déplacements des équipes d'une entreprise de manière durable, efficace et responsable



Sources d'inspiration

L'objectif d'un Plan de Mobilité Entreprise est de réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels, d'améliorer la qualité de vie au travail, de favoriser des modes de transport plus durables et de répondre aux enjeux de mobilité spécifiques à chaque entreprise.

Témoignage de la Ville de Sion ayant mis un PME en place :

« La Ville de Sion a mis en place depuis deux ans deux mesures pour les déplacements de ses pendulaires : l'abonnement BusinessBike qui donne un accès illimité aux vélos Publibike dans toute la Suisse pour 30 CHF/an ; l'abonnement bus sédunois annuel avec un tarif préférentiel. Ces deux mesures ont été définies suite aux résultats d'un questionnaire qui a permis d'évaluer les habitudes et les besoins de nos collaborateurs. »

3. NUMÉRIQUE

Les thématiques RSE liées au numérique incluent :

- L'éco-conception des produits
- La gestion des déchets électroniques
- L'efficacité énergétique
- L'utilisation responsable des données
- L'accessibilité numérique
- L'éthique de l'intelligence artificielle
- La formation et la transparence dans la chaîne d'approvisionnement
- La sécurité de l'information
- La promotion de l'économie circulaire

Ces aspects visent à intégrer des pratiques éthiques, durables et socialement responsables dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Il ne faut pas oublier que notre utilisation croissante des TIC (technologies de l'information et de la communication) a un impact environnemental et crée de la pollution numérique, également appelée empreinte écologique numérique. Cette forme de pollution comprend l'exploitation et l'extraction de ressources rares nécessaires à la fabrication des éléments électroniques, ainsi que la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et de la production de déchets électroniques générés par les appareils électroniques, les centres de données, les réseaux de communication et d'autres infrastructures numériques.

Les organisations, institutions, entreprises et individus jouent un rôle crucial dans la réduction de l'impact environnemental du numérique.

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

GESTION DES ACHATS ET DÉCHETS NUMÉRIQUES

- Supprimer régulièrement les mails et documents numériques inutiles
- Recycler les équipements électroniques en fin de vie
- Se désabonner des newsletters qui ne sont pas directement utiles à son activité
- Mettre en place des programmes de reprise d'équipements obsolètes
- Acheter des équipements reconditionnés et certifiés écoresponsables
- Favoriser des fournisseurs engagés dans des pratiques durables, par exemple à consulter sur : Une nouvelle plateforme pour les achats responsables | État de Vaud (vd.ch)
- Limiter les informations au strict nécessaire dans les bases de données

SENSIBILISATION ET FORMATION

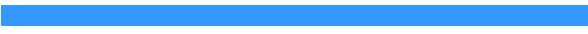
- Sensibiliser les équipes aux enjeux de durabilité dans le numérique

UTILISATION RESPONSABLE DES DONNÉES

- Privilégier des solutions de stockage et des services de messagerie électronique nationaux
- Limiter la masse des données mises en ligne pour la communication
- Utiliser des moteurs de recherche écoresponsables comme Votre moteur de recherche privé et anonyme Swisscows Ecosia, le moteur de recherche qui plante des arbres (www.ecosia.org) Qwant - Le moteur de recherche dont vous êtes l'utilisateur, pas le produit
- Limiter l'utilisation des outils d'intelligence artificielle
- Favoriser les outils d'IA qui sont écoresponsables
- Se poser la question de la nécessité des archives à disposition sur les sites internet et les réseaux sociaux
- Choisir les canaux de communication appropriés en fonction des cibles
- Eviter la surinformation sur les réseaux sociaux
- Éviter les multiples créations de comptes pour référencer une activité (profil d'un artiste, planning en ligne d'événements, etc.)

FAIRE DES ACHATS RESPONSABLES

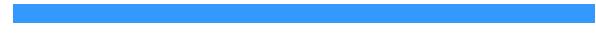
- Renoncer à la diffusion en UHD, 4K et 8K pour les contenus vidéos en ligne
- Renoncer au développement du cloud-gaming (jeu en streaming)
- Renoncer aux innovations technologiques fortement carbonées comme les NFT



Sources d'inspiration

Le recyclage

Swico Recycling est un système de reprise à but non lucratif d'appareils électriques et électroniques en fin de vie. Les entreprises peuvent faire enlever gratuitement leurs appareils électroniques usagés si leur poids total dépasse 250 kg ou s'ils sont volumineux (hauteur minimale de 80 cm).



Sources d'inspiration

Recycling Map rassemble 17'671 points de collecte publics dans toute la Suisse pour divers biens collectés. Il permet de trouver un point de collecte des appareils électriques ou d'autres objets de collecte recyclables. Grâce à une carte interactive, il est possible d'obtenir des informations sur le lieu, les heures d'ouverture et une liste des objets collectés.

NIVEAU PROGRESSIF (D'ICI 2035)

UTILISATION RESPONSABLE DES DONNÉES

- Développer des politiques de confidentialité transparentes et respectueuses de la vie privée
- Sécuriser les données pour garantir une utilisation responsable des informations personnelles.
A consulter : [ThinkData Service de sensibilisation à la protection des données et à la transparence](#)
- Mettre en place une politique de gestion des documents et des archives (cycle de vie de l'information, de sa création à sa conservation ou élimination) afin de limiter et réduire le stockage des données.
Un guide à consulter : [Gérer les documents et les archives d'une association](#)

SENSIBILISATION ET FORMATION

- Former sur l'utilisation responsable des ressources IT et des données.

OPEN SOURCE ET PARTAGE DES RESSOURCES

- Encourager l'utilisation de logiciels open source
- Partager les ressources informatiques entre départements ou entre structures pour optimiser l'utilisation des équipements
- Limiter le nombre de pages et les ressources audiovisuelles des sites internes



Sources d'inspiration

Politique de confidentialité
En fournissant une politique de confidentialité claire et transparente, une entreprise démontre son engagement envers la protection des informations personnelles de ses utilisateurs et utilisatrices, renforçant ainsi leur confiance. Une politique de confidentialité bien rédigée leur offre une compréhension claire de la manière dont leurs informations seront traitées, évitant ainsi toute confusion ou malentendu.

Depuis le 1er janvier 2024, [une nouvelle loi \(LIPDA\)](#) est entrée en vigueur. Il s'agit d'une loi sur la transparence, l'information, la protection des données et l'archivage. Elle regroupe des dispositions relatives à l'information du public et à l'accès et l'archivage des documents officiels et à la protection des données personnelles.

Cette loi exige de mettre chaque site internet en conformité avec les dispositions relatives à la protection des données (disclaimers et politiques de confidentialité et, pour les institutions publiques, désignation obligatoire de

Cliftown

L'association de cinéma *Cliftown* met en ligne sur son site une politique de confidentialité complète : [Politique de confidentialité | Cliftown Films.](#)

NIVEAU VISIONNAIRE (D'ICI 2040)

ECO-CONCEPTION DES LOGICIELS

- Intégrer des critères de durabilité dans le processus de conception des logiciels
- Optimiser des codes pour réduire la consommation de ressources

ANALYSE DE L'EMPREINTE CARBONE

- Calculer régulièrement l'empreinte carbone liée aux activités numériques
- Mettre en place des actions correctives pour neutraliser cette empreinte

→ Sources d'inspiration

Calcul de l'empreinte carbone

Certaines entreprises spécialisées en RSE peuvent réaliser un bilan carbone certifié des activités, comme [Yetik.ch](#) à Sion. Certaines plateformes en ligne proposent des logiciels simplifiés permettant d'effectuer soi-même un bilan GES, comme [GCI - Stratégie de décarbonation pour toutes les organisations.](#)

4. ÉNERGIE

Les thématiques RSE liées à l'énergie englobent un large éventail d'initiatives visant à promouvoir la durabilité, la responsabilité sociale et la réduction de l'impact environnemental dans le domaine énergétique. Ces initiatives comprennent :

- La transition vers des sources d'énergies renouvelables
- L'optimisation de l'efficacité énergétique
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La promotion de pratiques éthiques dans l'industrie de l'énergie

La RSE dans le domaine de l'énergie vise à créer un équilibre entre les besoins énergétiques actuels et futurs, tout en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement et les communautés. En intégrant ces pratiques responsables, les organisations, institutions, entreprises et individus contribuent non seulement à la durabilité de leurs opérations, mais ils participent également à la construction d'un avenir énergétique plus respectueux.

Sachant la raréfaction des ressources naturelles et les variations incontrôlables des prix de l'énergie, il est primordial pour tous les secteurs d'améliorer leur efficacité énergétique et de promouvoir les sources renouvelables.

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Passer à l'éclairage LED avec détecteur de présence
- Proscrire les allumages permanents comme l'éclairage des façades
- Utiliser des projecteurs laser plutôt que des projecteurs à Xénon
- Abandonner l'allumage constant et systématique de la climatisation et limiter son usage aux seuls moments nécessaires
- Accepter une augmentation de la température moyenne en salles
- Remplacer les liquides refroidissants des systèmes de climatisation par des fluides aux PRG plus faibles
- Entretenir avec soin les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, afin d'optimiser leur efficacité, leur durée de vie et limiter les fuites
- Baisser le thermostat d'un degré en hiver
- Aérer les bâtiments quotidiennement pour une meilleure efficacité énergétique

LE CHOIX DES BONNES PRATIQUES

- Limiter la technique pour la scène à son strict nécessaire
- Vérifier la nécessité de l'électroménager
- Éteindre l'ensemble des appareils électriques durant les périodes d'inactivité (nuit, vacances, etc.)
- Choisir un fournisseur d'énergies dites « vertes » (voir la définition des fournisseurs d'énergie dans le glossaire)
- Eviter d'organiser des événements ou de mettre à disposition des locaux mal isolés dans les périodes trop froides ou trop chaudes

NIVEAU PROGRESSIF (D'ICI 2035)

MOBILISATION

- Mobiliser les salarié·es pour encourager la sobriété des usages par des défis « positifs » tels que le concours *CUBE* qui vise à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires à diminuer leur consommation en mettant en œuvre une compétition ludique



Sources d'inspiration

Concours Cube

« Les consommations d'énergie d'un bâtiment sont le produit de trois facteurs : la qualité de son bâtiment, la qualité de l'exploitation technique et le bon usage qui en est fait par les occupants. S'il est facile de travailler sur les deux premiers facteurs relevant essentiellement de la technique, il est plus compliqué de « travailler » sur le facteur humain, c'est-à-dire d'entraîner les occupants à un usage responsable. Le Concours Usages Bâtiment Efficace (*CUBE*) est une action d'intérêt général visant à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires ou d'habitations collectives à diminuer efficacement leur consommation en agissant sur les leviers de l'usage, un meilleur pilotage et exploitation et en mettant en œuvre une compétition ludique entre les candidats. »

ORGANISATION DU TRAVAIL

- Ajuster les horaires d'ouverture d'un lieu culturel en fonction de la saison



Sources d'inspiration

Musée de Bagnes

Le Musée de Bagnes est installé dans une bâtie historique. Ce bâtiment protégé n'a pas une isolation actualisée et il est difficile à chauffer en hiver. En 2024, la direction du lieu a décidé de changer la période d'exposition qui allait de mi-octobre à mi-septembre, en commençant son exposition en février et la terminant début novembre.

Le musée ferme ainsi ses portes en décembre et janvier, qui sont les mois les plus froids. Le musée a également ajusté ses horaires d'ouverture en fonction de la saison. De février à juin, puis de septembre à novembre, le musée est ouvert de 13h à 18h. En juillet août, le musée ouvre à partir de 10h.

NIVEAU VISIONNAIRE (D'ICI 2040)

ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

- Organiser l'obtention du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)
- Mettre en place une stratégie d'amélioration énergétique
- Remplacer les systèmes de chauffage au gaz ou au mazout par une autre technologie (biogaz, bois, pompe à chaleur, géothermie, granulés de bois, etc.) pour l'ensemble des bâtiments
- Rénover et isoler les bâtiments (murs, fenêtres et toits)



Sources d'inspiration

Subventions CECD

« Ceux qui rénovent énergétiquement des immeubles reçoivent des subventions fédérales et cantonales dans le cadre du Programme Bâtiments. Dans la plupart des cantons, des subventions sont également accordées pour l'établissement d'un CECB Plus (CECB avec rapport de conseil). »

D'autres programmes de financement sont également disponibles selon les communes, à découvrir sur : francsenergie.ch »

5. ACHATS

Les thématiques RSE liées aux achats englobent un ensemble de pratiques visant à intégrer des considérations éthiques, sociales et environnementales dans le processus d'approvisionnement des acteurs et actrices culturels. Cela comprend :

- La promotion de relations équitables avec les fournisseurs
- La réduction de l'empreinte environnementale des chaînes d'approvisionnement
- La garantie de conditions de travail justes
- La préférence pour des produits éthiques et durables

Les organisations, institutions, entreprises et individus engagés dans des initiatives RSE dans le domaine des achats cherchent à minimiser les risques liés aux violations des droits humains, à encourager la diversité des fournisseurs, à favoriser des pratiques éthiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement et à contribuer au bien-être des communautés locales. En adoptant des approches responsables dans leurs activités d'achat, les acteurs et actrices culturels renforcent non seulement leur réputation et leur positionnement sur le marché, mais elles contribuent également à la création d'une économie plus durable et éthique.

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

- Intégrer des critères éthiques dans les décisions d'achat
- Vérifier que les produits soient fabriqués dans de bonnes conditions de travail
- Eviter les produits liés à des violations des droits humains
- Préférer les labels Fairtrade

UN CYCLE DE VIE ALLONGÉ

- Favoriser les achats dans les ressourceries, les recycleries ou les magasins de seconde main. En Valais, il existe de nombreuses solutions :
Les alternatives de Sierre : [Alternatives à la décharge : Ville de Sierre Valais Suisse](#)
Les alternatives de Monthey : [Déchets - Evacuation & recyclage - Ville de Monthey](#)
Les magasins de seconde main à Sion : [Costard Cravate, Emmaüs, Caritas](#)
La ressourcerie à Sion : [L'archipel](#)
- Mutualiser le matériel
- Utiliser les services des bricothèques

UNE EMPREINTE DIMINUÉE

- Optimiser les itinéraires de livraison pour réduire les émissions de carbone
- Consolider les commandes pour minimiser l'impact du transport
- Choisir les matières ou produits en fonction de leur empreinte carbone
- Standardiser les formats pour réduire la consommation de matière et d'énergie lors de la fabrication
- Éviter d'imprimer

RESTAURATION

- Acheter des aliments locaux
- Acheter des aliments bio, de saison et non transformés
- Favoriser l'eau du robinet en carafe
- Diminuer les produits venant de l'animal
- Acheter des boissons en verre recyclé et en partie proposer des boissons fait-maison (ex : thé froid maison)

- Acheter de boissons sans alcool en fût
- Éviter les produits sur-plastifiés où le contenant est plus conséquent que le contenu (ex : crème à café)

DES AUTOMATISMES DURABLES

- Louer ou emprunter plutôt qu'acheter : il existe de nombreuses solutions comme les bibliothèques d'objets L'archipel à Sion, Le Stamm à Sierre, etc. On trouve également des services de location venant d'organisations culturelles : le Paléo, le Festival des 5 continents, ou encore des plateformes de location en ligne (par exemple Rentshop, Sharely, Stock en scène)
- Favoriser la seconde main
- Acheter moins
- Massifier les commandes
- Allonger la durée de vie du matériel
- Éviter les achats de produits à usage unique
- Éviter les achats de produits trop sucrés ou trop salés
- Proscrire les produits nuisibles pour l'environnement (produits de nettoyage, etc.)

 <p>Sources d'inspiration</p> <p><i>Festival des 5 Continents</i> Le Festival des 5 Continents à Martigny s'engage à travers ses achats dans la durabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des prestataires à moins de 50 km du festival • Boissons locales et pas d'eau en vente (elle est offerte par le biais de fontaines) • Grande proportion de plats végétalisés • Approvisionnement auprès des fournisseurs d'électricité locaux à 100% issus de l'énergie renouvelable • Utilisation de vaisselle réutilisable • Réutilisation du mobilier et utilisation de matériaux de récupération 	 <p>Sources d'inspiration</p> <p><i>Paléo Festival</i> Entre deux éditions, le Paléo Festival (Nyon) propose en location sur son site internet un large choix de matériel d'infrastructure, de mobilier extérieur ou de matériel professionnel répondant aux exigences du métier de l'événementiel.</p>
---	---

NIVEAU PROGRESSIF (D'ICI 2035)

UN CYCLE DE VIE ALLONGÉ

- Penser à la réutilisation des achats sur le long terme

6. BÂTIMENTS ET ARCHITECTURE

Les thématiques RSE liées au bâtiment et à l'architecture visent à intégrer des pratiques éthiques, sociales et environnementales tout au long du cycle de vie des structures. L'approche de la RSE dans ce domaine consiste à mettre en place :

- Des espaces bâtis qui contribuent positivement à la durabilité globale et au bien-être des communautés
- Une conception durable et la création de bâtiments qui maximisent l'efficacité énergétique
- L'utilisation de matériaux durables et recyclables, tout en minimisant leur impact sur l'environnement
- L'adoption de technologies et de pratiques visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments
- L'utilisation de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation éco énergétiques
- La création d'espaces inclusifs, accessibles à tous et toutes, favorisant ainsi la diversité et l'égalité des chances

En mettant en œuvre ces pratiques, les acteurs et actrices du secteur culturel démontrent leur engagement envers des valeurs sociales, environnementales et éthiques, contribuant ainsi à un cadre bâti plus durable et bénéfique pour l'ensemble de la société.

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

NOUVEAUX USAGES

- Utiliser les espaces vides
- Utiliser des lieux de stockage en commun



Sources d'inspiration

Liste de tous les lieux tiers dans le canton

- [Culture Valais](#)

NIVEAU PROGRESSIF (D'ICI 2035)

BIEN-ÊTRE ET INCLUSION

- Accessibilité inclusive au bâtiment :
 - Rampe d'accès
 - Portes automatiques
 - Ascenseurs
 - Toilettes
 - Signalisation claire et lisible
 - Balisage tactile au sol
 - Places de stationnement
 - Ombrage et îlot de fraîcheur à proximité

DES CHOIX DURABLES

- Renoncer aux matériaux trop fortement carbonés ou difficilement recyclables comme le coton gratté, le polyane ou les moquettes
- Végétaliser les espaces extérieurs, les façades et les toits
- Concentrer les espaces en fonction de leur besoin de chauffage

Sources d'inspiration

Service Culturel Martigny

A Martigny, le Service Culturel de la Ville a réorganisé ses bureaux de façon à les concentrer à un même étage pour éviter les déperditions de chaleur. Les fenêtres des bureaux ont été remplacées pour une meilleure efficacité énergétique.

NIVEAU VISIONNAIRE (D'ICI 2040)

AMÉLIORATION THERMIQUE

- Éco-labeliser les bâtiments
- Rénover thermiquement les bâtiments

ORGANISATION

- Renoncer aux constructions d'institutions non desservies par les transports publics
- Adapter les horaires d'ouverture en fonction de la luminosité, de la température, de la saison, des périodes d'utilisation des locaux et du niveau d'isolation
- Repenser le modèle des institutions fixes vers des institutions itinérantes (par exemple des cinémas de quartier)



Sources d'inspiration

Roadmovie

L'association suisse Roadmovie propose chaque automne un cinéma itinérant, s'engageant en faveur de la culture et de la médiation cinématographique à travers le pays. Cela permet d'offrir un moment convivial aux habitants et habitantes des communes n'ayant pas de cinéma ou ne pouvant pas se déplacer, tout en évitant l'utilisation d'un bâtiment.

7. DÉCHETS

Les thématiques RSE liées aux déchets englobent un ensemble de pratiques visant à minimiser l'impact environnemental de la gestion des déchets tout en favorisant des solutions responsables. Au cœur de ces thématiques se trouvent :

- La réduction des déchets à la source
- La promotion de comportements responsables
- La sensibilisation aux impacts environnementaux des déchets
- La recherche de solutions créatives pour minimiser la production de déchets
- Le tri et le recyclage
- La promotion de l'économie circulaire, encourageant la réutilisation des produits et des matériaux pour prolonger leur durée de vie

En adoptant ces pratiques, les organisations, les institutions, les entreprises et les individus démontrent leur engagement envers des opérations plus durables et contribuent à atténuer leur impact.

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

POLITIQUE ZÉRO DÉCHET

- Éviter les goodies et produits en plastique à usage unique
- Encourager le tri et le recyclage auprès des équipes et du public
- Mettre un autocollant « stop publicité » sur la boîte aux lettres
- Faire des dons auprès d'associations ou de ressourceries plutôt que de jeter
- Revaloriser les déchets (compostage, recyclage, etc.)
- Favoriser un système de consignes avec de la vaisselle réutilisable lors des événements (par exemple en Suisse romande, Écomanif et à Sion, Papival)
- Faire des achats en vrac
- Réutiliser des matériaux utilisés pendant les manifestations (signalétique, décos, scénographie, etc.)
- Appliquer la règle des 5R de Bea Johnson (voir glossaire)

Sources d'inspiration

Fête fédérale de lutte suisse

Pour la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres à Zoug, l'organisation a souhaité mettre en place des actions de durabilité :

- Création d'une équipe durabilité
- Calcul des émissions de CO₂ de l'événement
- Rédaction d'un rapport de durabilité
- Prix du ticket d'entrée comprenant les transports en commun
- Suppression des brochures imprimées
- Sélection des sponsors en fonction de leur respect du climat
- Système de consignes
- Réutilisation des matériaux comme la sciure ou les bâches
- Renoncement au carnet de fête papier

8. FINANCES

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

SOURCE DE REVENUS

- Diversifier des sources de revenus : explorer différentes sources de financement telles que les subventions publiques et privées, les concours et appels à projets, résidences, bourses ponctuelles et pluriannuelles, micro partenariats et sponsoring avec des entreprises, dons de particuliers, ventes de billets, revenus de location (espace, matériel, etc.) et les initiatives de financement participatif.
A consulter : 1001 conseils | Culture Valais, Agenda culturel, Événements, Expositions, Formations continue, Workshops, Artistes, Tourisme, Festivals | Culture Valais
- Les conventions pluriannuelles entre les pouvoirs publics et les acteurs et actrices culturels permettent de pérenniser les soutiens et de stabiliser les finances. Ils permettent également de trouver des financements auprès d'autres institutions de subventionnement

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

- Communiquer de manière transparente avec toutes les parties prenantes
- Créer des budgets, des suivis financiers, des comptes et des rapports réguliers et précis
- Utiliser les fonds de manière responsable
- Créer une adéquation entre les moyens à disposition et la programmation

NIVEAU PROGRESSIF (D'ICI 2035)

UNE APPROCHE SUR LE LONG TERME

- Prévoir un plan financier à long terme afin d'assurer la stabilité et la croissance de l'organisation.
Les objectifs financiers doivent être réalistes et il faut projeter les flux de trésorerie futurs, afin d'anticiper les besoins financiers à venir
- Créer une structure de portage salarial pour les acteurs et actrices culturels. L'objectif d'une structure de portage salarial est de permettre aux professionnel·les de travailler de manière indépendante, tout en bénéficiant des avantages du statut de salarié·es. Produire différents formats qui permettent une diffusion plus large et financée par différents acteurs et actrices, même en-dehors du strict milieu culturel



Sources d'inspiration

Portage salarial

Il existe déjà des structures de portage salariale, par exemple à Genève à consulter [ici](#). Un projet de structure romande est en cours de réflexion à la CDAC (conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles).

Définition et explication complètes sur [Le portage salarial en Suisse - Travailler en Suisse \(travailler-en-suisse.ch\)](#).

NIVEAU VISIONNAIRE (D'ICI 2040)

SATUTS ET FINANCEMENT

- Créer un statut juridique pour les artistes ou un revenu universel conforme au droit suisse, afin de permettre aux acteurs et actrices culturels de vivre de leurs métiers
- Assurer un financement diversifié et coordonné de la culture

9. FORMATION

NIVEAU INITIATIQUE (D'ICI 2030)

INSTRUCTION ET DEVELOPPEMENT

- Intégrer systématiquement l'enseignement des notions de durabilité dans les programmes du secteur culturel
- Former et informer les élèves des écoles du monde de la culture (théâtre, musique, cirque, etc.) à la nécessaire évolution des gestes métier
- Former de manière continue et obligatoire l'ensemble du milieu culturel
- Mettre en place des actions de visibilisation des métiers de la culture



Sources d'inspiration



NIVEAU PROGRESSIF (D'ICI 2035)

UNE APPROCHE SUR LE LONG TERME

- Favoriser la reconversion des acteurs et actrices culturels par le biais de formations continues ou d'aides à la reconversion.
- Mettre en place des formations dédiées à la durabilité spécifiques aux métiers de la culture.
- Intégrer les notions administratives dans la formation des métiers artistiques.

NIVEAU VISIONNAIRE (D'ICI 2040)

PUBLICS ET SOCIETE

- Assurer le rôle indispensable de la culture dans le développement individuel et collectif de la société
- Intégrer les disciplines culturelles dès la formation primaire
- Planifier des rencontres entre élèves et artistes tout au long du calendrier scolaire

10. RESSOURCES

LABELS

LABEL SWISSTAINABLE

Le programme de durabilité Swisstainable est ouvert à toutes les entreprises et organisations du tourisme suisse. A consulter sur [Swisstainable.ch](https://www.swisstainable.ch).

CERTIFICATION ÉCOENTREPRISE

AgenceAvrial : « Grâce au partenariat créé en septembre 2023 avec EcoEntreprise, notre agence participe à l'enrichissement de son référentiel en développant une section spécifique au domaine culturel ainsi qu'à ses différents secteurs d'activité. Les deux niveaux supérieurs de certification EcoEntreprise bénéficient par ailleurs de la reconnaissance par le Label RSE international ResponsibilityEurope ainsi que du programme Swisstainable. » A consulter sur [Certificats EcoEntreprise](https://www.certificats-ecoentreprise.ch).

LABEL CULTURE INCLUSIVE

Le label « Culture inclusive » encourage la participation des personnes en situation de handicap à la vie culturelle. Les institutions culturelles qui deviennent partenaires du label s'engagent à centrer leur philosophie et leur action sur l'inclusion, en associant les personnes en situation de handicap à leur démarche. Elles adhèrent à la « Charte de l'inclusion culturelle ». A consulter sur [Culture inclusive \(kulturinklusiv.ch\)](https://kulturinklusiv.ch).

CHALLENGE POUR VOS ÉQUIPES

APPLICATION WEFLO

Grâce à un outil digital innovant et à notre application mobile WeFlo, centralisez les informations liées aux déplacements de vos collaborateurs, tout en les incitant à privilégier les mobilités douces grâce à un système de points et de récompenses. A consulter sur [WeFlo | Forfait Mobilité Durable](https://weflo.ch/).

LE CHALLENGE MA PETITE PLANÈTE

Ma Petite Planète est un challenge par équipes proposant des défis écologiques à vivre entre ami·es, famille ou collègues pendant 3 semaines. A consulter sur [MPP Entreprise - Participez à un Défi écologique en entreprise ! \(mapetiteplanete.org\)](https://mapetiteplanete.org).

AUTRES RESSOURCES

Web

- [The shift Project](#)
- PBA Lille : [POUR UN MUSÉE DURABLE / Collections - Palais des Beaux Arts de Lille](#)
- Green Shooting : [SWISS CO2-Calculator Film & Medien \(green-shooting.ch\)](#)
- Petzi : [Enjoy LIVE Music - commit to a sustainable future PETZI - Fédération suisse des clubs et des festivals de musiques actuelles](#)
- Green Guide for Performing Arts : [Document](#)
- Theatre Green Book : [Site web](#)
- [Dialogue culturel national \(admin.ch\)](#)
- Production Green Book : [PDF](#)
- Outils d'évaluation d'impact des fournisseurs et produits : [Lien](#)
- Fiches de produits responsables : [Lien](#)
- Fiche pour des achats textiles responsables : [PDF](#)
- Guide des labels (Public Eye) : [Lien](#)
- Calcul des émissions d'un événement : [Calculateur myclimate](#)
- Calculateur de CO2 pour production cinématographique : [Green Shooting](#)
- Programmes de subvention suisse pour l'énergie et la mobilité : [Francs Energie](#)
- Calendrier des saisons de l'UMS : [Lien](#)
- Guide des labels alimentaires WWF CH : [Lien](#)

Littérature

- *Culture et créativité pour le développement durable, bonnes pratiques pour les collectivités publiques*, Office fédéral du développement territorial et Office fédéral de la culture, 2017.
- *Décarbonons la culture !*, The Shift Project, 2021.
- *Recommandations d'économies d'énergie*, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), 2022.

- *Economie d'énergie : recommandations de mesures dans le secteur culturel*, Conférence des responsables aux Affaires culturelles du Valais, 2022.
- *Enquête sur les conditions de travail des artistes en valais*, Hélène Mariéthoz, Visarte Valais, 2022.
- *Le système des arts de la scène en Suisse romande*, Mathias Rotha, Heg – Haute école de gestion Arc, 2022.
- *Le palais des beaux-arts de Lille, un musée en transition*, Guide pratique d'écoconception, 2022.
- Message culture 2025 – 2028 de la Confédération.